

s'il est possible d'en restreindre l'exportation, mais plutôt s'il est souhaitable de le faire. Il a toutefois fait une mise en garde au sujet des comparaisons entre le tiers-monde et les superpuissances. Il faut se rappeler que les États-Unis et l'URSS ont fait bien des erreurs, ont couru bien des dangers et ont gaspillé beaucoup d'argent avant d'atteindre le niveau de compétence actuel. Même les autres puissances nucléaires, comme la France et la Grande-Bretagne, sont loin de posséder les capacités de détection et de communications des supergrands.

Le professeur Cox a ensuite dit que les mesures de réglementation des exportations prennent des significations différentes, tout dépendant du contexte; elles favorisent parfois les pays vendeurs (comme dans le cas des missiles, où le RCTM est appliqué unilatéralement et contribue à la sécurité des pays occidentaux), et parfois à la fois les acheteurs et les vendeurs (comme dans le cas des armes de destruction massive). Le contrôle des systèmes C³I devrait sans doute être envisagé, dans cette dernière perspective, comme un accord qui renforcerait la sécurité des fournisseurs et des acheteurs.

Discussion : Un premier intervenant s'est dit d'accord pour transférer des systèmes C³I dans le tiers-monde afin d'aider à stabiliser les crises. M. Blair a tenu à préciser qu'il favorise cette politique seulement lorsque l'on est absolument sûr qu'un pays donné possède des armes nucléaires opérationnelles. Un participant voulait savoir si la prolifération des systèmes C³I vulnérables à une attaque nucléaire, notamment pour commander les forces conventionnelles, risque de stimuler la prolifération nucléaire chez des adversaires qui seraient tentés d'acquérir une capacité de première frappe. M. Blair a répondu que les systèmes C³I reliés aux armes classiques sont en général moins centralisés et moins vulnérables que ceux employés avec les armes nucléaires. D'autre part, ainsi que les Américains l'ont démontré contre l'Irak, on peut aussi utiliser des armes conventionnelles pour détruire les systèmes C³I. On ne peut donc pas dire qu'il y ait lien de causalité entre généralisation des systèmes C³I et prolifération nucléaire.

Un intervenant a soutenu qu'en favorisant l'exportation de systèmes de détection et de contrôle vers les proliférateurs, on risquait de légitimer la possession des engins